# FRESH SHINE GLOSS WIPES

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878
Date d'émission: 08/12/2022 Version: 1.0

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

| | | |
|---|---|---|
| Forme du produit | : | Mélange |
| Nom du produit | : | FRESH SHINE GLOSS WIPES |
| Code du produit | : | SDS-158-P-1.0 |
| Type de produit | : | Détergent |

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public

| | | |
|---|---|---|
| Catégorie d'usage principal | : | Utilisation par les consommateurs |
| Utilisation de la substance/mélange | : | Automobile produits de soins. |

#### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Turtle Wax EU Limited
Fieldfisher, Suite 401, The Capel Building,
Mary's Abbey,
Dublin 7, D07 N4C6 Dublin
Ireland
T EU & GB +44 (0) 845 600 3663
MSDS@turtlewax.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

| | | |
|---|---|---|
| Numéro d'urgence | : | EU & GB +44 (0) 845 600 3663<br>Les heures de bureau seulement 08:30 - 17:00 |

| Pays | Organisme/Société | Adresse | Numéro d'urgence | Commentaire |
|---|---|---|---|---|
| France | ORFILA | | +33 1 45 42 59 59 | Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. |

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Non classé

**Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement**

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

**Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

| | | |
|---|---|---|
| Conseils de prudence (CLP) | : | P102 - Tenir hors de portée des enfants. |
| Fermeture de sécurité pour enfants | : | Non applicable |
| Indications de danger détectables au toucher | : | Non applicable |

## 2.3. Autres dangers

| | | |
|---|---|---|
| Autres dangers non classés | : | Aucun(es) dans des conditions normales. |

Ne contient pas de substances PBT/vPvB ≥ 0,1 % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

# RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

## 3.1. Substances

Non applicable

## 3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la rubrique 3.2 de l'Annexe II de REACH

# RUBRIQUE 4: Premiers secours

## 4.1. Description des mesures de premiers secours

| | | |
|---|---|---|
| Premiers soins général | : | En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
| Premiers soins après inhalation | : | Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation. En cas de symptômes respiratoires: Consulter un médecin. |
| Premiers soins après contact avec la peau | : | Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation. Lavez la peau avec du savon et de l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. |
| Premiers soins après contact oculaire | : | Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation se développe. |
| Premiers soins après ingestion | : | Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation. Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de malaise. |

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | | |
|---|---|---|
| Symptômes/effets | : | A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle. |
| Symptômes/effets après inhalation | : | Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation. |
| Symptômes/effets après contact avec la peau | : | Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation. Peut provoquer une irritation légère. |
| Symptômes/effets après contact oculaire | : | Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation. Peut provoquer une irritation légère. |
| Symptômes/effets après ingestion | : | L'ingestion peut provoquer nausées et vomissements. Peut provoquer une légère irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. |

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Non inflammable.
Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.
Reactivité en cas d'incendie : Non connu(e).
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Non requise dans les conditions d'emploi normales.
Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Non requise dans les conditions d'emploi normales.
Procédures d'urgence : Aérer la zone. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Ventiler la zone de déversement. Recueillez mécaniquement le produit. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).
Autres informations : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Pour l'élimination des matières ou résidus solides, se reporter à la rubrique 13 : "Considérations relatives à l'élimination".

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Assurer une ventilation appropriée. Tenir hors de portée des enfants. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau.
Mesures d'hygiène : Se laver les mains après toute manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conserver hors de la portée des enfants. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.
Produits incompatibles : Acides forts.
Matières incompatibles : Aucun connu.
Lieu de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Automobile produits de soins.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

### 8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

**Contrôles techniques appropriés:**
Assurer une ventilation appropriée.

### 8.2.2. Équipements de protection individuelle

**Equipement de protection individuelle:**
Non requise dans les conditions d'emploi normales.

**Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:**

### 8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

**Protection oculaire:**
Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide

### 8.2.2.2. Protection de la peau

**Protection de la peau et du corps:**
Non requise dans les conditions d'emploi normales

**Protection des mains:**
En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants. Norme EN 374-Gants de protection contre les produits chimiques.

**Autres protecteurs de la peau**

**Vêtements de protection - sélection du matériau:**
Non requise dans les conditions d'emploi normales

### 8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

**Protection des voies respiratoires:**
Pas nécessaire si la ventilation est suffisante

### 8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

**Contrôle de l'exposition de l'environnement:**
Éviter le rejet dans l'environnement.

**Contrôle de l'exposition du consommateur:**
Lire l'étiquette avant utilisation. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | |
|---|---|---|
| État physique | : | Solide |
| Couleur | : | blanc. |
| Apparence | : | Lingettes. |
| Odeur | : | caractéristique. |
| Seuil olfactif | : | Pas disponible |
| Point de fusion | : | Non applicable |
| Point de congélation | : | Pas disponible |
| Point d'ébullition | : | Pas disponible |
| Inflammabilité | : | Non applicable |
| Propriétés explosives | : | Le produit n'est pas explosif. |
| Propriétés comburantes | : | Non comburant. |
| Limites d'explosivité | : | Non applicable |
| Limite inférieure d'explosion | : | Non applicable |
| Limite supérieure d'explosion | : | Non applicable |
| Point d'éclair | : | Non applicable |
| Température d'auto-inflammation | : | Non applicable |
| Température de décomposition | : | Pas disponible |
| pH | : | 7 |
| pH solution | : | Pas disponible |
| Viscosité, cinématique | : | Non applicable |
| Solubilité | : | Insoluble. |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow) | : | Pas disponible |
| Pression de vapeur | : | Pas disponible |
| Pression de vapeur à 50°C | : | Pas disponible |
| Masse volumique | : | Pas disponible |
| Densité relative | : | Pas disponible |
| Densité relative de vapeur à 20°C | : | Non applicable |
| Taille d'une particule | : | Pas disponible |
| Distribution granulométrique | : | Pas disponible |
| Forme de particule | : | Pas disponible |
| Ratio d'aspect d'une particule | : | Pas disponible |
| État d'agrégation des particules | : | Pas disponible |
| État d'agglomération des particules | : | Pas disponible |
| Surface spécifique d'une particule | : | Pas disponible |
| Empoussiérage des particules | : | Pas disponible |

### 9.2. Autres informations

#### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Le produit est non-réactif dans des conditions normales d'utilisation, le stockage et le transport.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucun dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Agent oxydant.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

| | | |
|---|---|---|
| Toxicité aiguë (orale) | : | Non classé |
| Toxicité aiguë (cutanée) | : | Non classé |
| Toxicité aiguë (Inhalation) | : | Non classé |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | : | Non classé<br>pH: 7 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : | Non classé<br>pH: 7 |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : | Non classé |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | : | Non classé |
| Cancérogénicité | : | Non classé |
| Toxicité pour la reproduction | : | Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) | : | Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) | : | Non classé |
| Danger par aspiration | : | Non classé |

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

| | | |
|---|---|---|
| Ecologie - général | : | Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement. |
| Ecologie - eau | : | Aucune donnée disponible sur l'écotoxicité. |
| Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) | : | Non classé |
| Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) | : | Non classé |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

| FRESH SHINE GLOSS WIPES | |
|---|---|
| Persistance et dégradabilité | Aucune donnée disponible. |

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

| FRESH SHINE GLOSS WIPES | |
|---|---|
| Potentiel de bioaccumulation | Aucune donnée disponible. |

### 12.4. Mobilité dans le sol

| FRESH SHINE GLOSS WIPES | |
|---|---|
| Ecologie - sol | Aucune donnée disponible. |

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Aucun connu
Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu / récipient conformément aux instructions de tri de collecteur agréé.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas rejeter dans les égouts.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

| ADR | IMDG | IATA | ADN | RID |
|---|---|---|---|---|
| **14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification** | | | | |
| Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU** | | | | |
| Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| **14.3. Classe(s) de danger pour le transport** | | | | |
| Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| **14.4. Groupe d'emballage** | | | | |
| Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| **14.5. Dangers pour l'environnement** | | | | |
| Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| Pas d'informations supplémentaires disponibles | | | | |

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Transport par voie terrestre**
Non applicable

**Transport maritime**
Non applicable

**Transport aérien**
Non applicable

**Transport par voie fluviale**
Non applicable

**Transport ferroviaire**
Non applicable

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'Annexe XVII de REACH (Conditions de restriction)
Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH
Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)
Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)
Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)
Ne contient aucune substance listée dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone)
Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

**Fragrances allergisantes > 0,01%:**
TETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES

**Règlement relatif aux détergents (648/2004/CE): Étiquetage du contenu:**

| Composant | % |
|---|---|
| agents de surface non ioniques | <5% |
| DMDM HYDANTOIN | |
| IODOPROPYNYL BUTYLCARBAMATE | |
| parfums | |
| TETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES | |

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

#### 15.1.2. Directives nationales

Conformément à la directive européenne 1272/2008 / CE Annexe VI (2.2.5) ce produit ne sera pas entretenir la combustion et ne sont pas considérés comme nécessitant un avertissement inflammable.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

**Indications de changement:**
Informations relatives au transport.

Fiche de données de sécurité (FDS), UE


Désistement juridique: Turtle Wax Europe Limited. Tous les droits sont réservés.


Ces informations concernent uniquement le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour un tel matériau utilisé en combinaison avec un autre matériau ou dans des conditions ou processus particuliers. Au meilleur de nos connaissances, ces informations sont exactes et fiables à la date de publication. Aucune garantie ou représentation n'est faite quant à son exactitude, sa fiabilité ou son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur ou du sous-traitant de s'assurer de l'adéquation de ces informations à leurs circonstances, conditions ou utilisations particulières. Cela inclut le transport, le stockage et l'élimination qui sont hors de notre contrôle.